

Administration générale - COG
N/réf.: AG/SAG/PVCA/21/02/2020
V/réf.:
Contact: Fadi AL KADI
T +32 2 422 51 12 -F +32 2 422 50 61
Annexe(s):

EXTRAIT DE LA DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 février 2020

Point 25 à l'ordre du jour

Rénovation urbaine - Département Programmation, veille immobilière et réalisation et
Département commercialisation

Appels à projets 2019 : catégorie 3B - Attribution du marché de promotion de travaux
- Procédure ouverte avec plusieurs critères d'attribution

Le Conseil d'administration décide :

- *d'approuver le rapport d'analyse de l'offre ci-joint;*
- *d'attribuer le marché à l'offre unique 1, c'est-à-dire à la société IMMOANGE s.a., pour un montant global de marché de 40.926.162,92 € HTVA dont 30.869.460,20 € HTVA pour la partie logements conventionnés. Un subside régional de 11.390.242,48 € couvre la partie logements conventionnés;*
- *de prendre acte que l'engagement régional du subside de réalisation d'un montant de 11.390.242,48 € a été réalisé en 2019;*
- *de prendre acte que l'inscription, au niveau du budget de citydev.brussels, de l'engagement d'un montant de 11.390.242,48 € a été réalisé en 2019;*
- *que le projet s'inscrit dans la politique sociale développée par la Région de Bruxelles-Capitale;*
- *de charger le Président et l'Administrateur délégué de poursuivre l'exécution de la présente décision notamment par la signature de tous actes sous seing privé ou authentiques ou de mettre en œuvre les délégations de signature décidées par le Conseil d'administration du 26 octobre 2018.*

Fait à Bruxelles, le 21 septembre 2020

Benjamin CADRANEL
Administrateur général